

Calendrier dossiers CAPEX 2020

Demande de subvention au Conseil Régional Centre-Val de Loire

Date limite de réception des dossiers à la CRA Centre-Val de Loire	Date de passage en commissions permanentes régionales (CPR)
31/10/2019	24/01/2020
20/11/2019	14/02/2020
29/01/2020	10/04/2020
04/03/2020	15/05/2020
01/04/2020	12/06/2020
22/04/2020	03/07/2020
20/05/2020	11/09/2020
22/07/2020	09/10/2020
09/09/2020	20/11/2020

Remarques :

Tout dossier doit être visé en commission permanente régionale (CPR) avant tout engagement des travaux.

Les dossiers doivent être transmis au Conseil Régional Centre-Val de Loire 2 mois minimum avant la date de CPR. La CRA-CVL prévoit un délai supplémentaire de 2 semaines pour l'instruction des dossiers.

Il est vivement recommandé de transmettre les dossiers « au fil de l'eau ».

Contacts :

- Cécilia MONVILLE (filiales ovins, bovins lait & légumes)
02 38 71 91 04 / cecilia.monville@centre.chambagri.fr
- Coralie CHAZOT (filiales caprins & bovins viande)
02 38 71 95 02 / coralie.chazot@centre.chambagri.fr
- Caroline FOUACHE (secrétariat tous dossiers)
02 38 71 91 75 / caroline.fouache@centre.chambagri.fr

Dossiers à transmettre impérativement par courrier en version originale à :

*Chambre régionale d'agriculture Centre-Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme
45921 ORLEANS cedex 9*